États financiers intermédiaires (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

Fonds d'actions Patient Capital Lysander

LES AUDITEURS DU FONDS N'ONT PAS AUDITÉ CES ÉTATS FINANCIERS.

Lysander Funds Limited, gestionnaire du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois sur les valeurs mobilières, si l'auditeur n'a pas examiné les états financiers intermédiaires du Fonds, il doit en faire état dans un avis accompagnant les états financiers. Le prochain rapport sur le Fonds contiendra l'information financière annuelle auditée au 31 décembre 2025.

Fonds d’actions Patient Capital Lysander

États financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Table des matières

3 États de la situation financière

3 États du résultat global

4 États de l’évolution de l’actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

5 Tableaux des flux de trésorerie

5 Annexe du portefeuille

6 Notes annexes

Fonds d'actions Patient Capital Lysander

États intermédiaires de la situation financière (non audité)

Aux	30 juin 2025	31 décembre 2024
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	11 073 983 $	10 247 521 $
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 554 588	5 032 009
Montant à recevoir du gestionnaire	11 121	22 384
Intérêts courus	10 527	19 575
Dividendes à recevoir	52 538	59 547
Souscriptions à recevoir	124	–
Total de l'actif	**16 702 881 $**	**15 381 036 $**
Passif		
Charges à payer	21 881 $	27 690 $
Rachats à payer	–	14 034
Total du passif	**21 881 $**	**41 724 $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**16 681 000 $**	**15 339 312 $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	997 898 $	904 177 $
Série F	15 683 102	14 435 135
Total de l'actif net	**16 681 000 $**	**15 339 312 $**
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	73 535	68 908
Série F	1 201 376	1 143 596
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	13,57 $	13,12 $
Série F	13,05	12,62
**Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût*	9 980 733 $	9 542 687 $

États intermédiaires du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Produits		
Intérêts aux fins de distribution	78 626 $	116 511 $
Revenu de dividendes	291 510	226 264
Autres revenus	6 055	4 661
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	172 264	120 454
Profit net (perte nette) de change réalisé	(642)	69
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	388 795	(112 086)
Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation	**936 608 $**	**355 873 $**
Charges		
Frais de gestion	76 349 $	63 088 $
Frais de dépôt	11 302	16 384
Frais d'administration du Fonds	3 415	2 727
Frais de garde	2 308	393
Honoraires d'audit	393	326
Frais liés au comité d'examen indépendant	393	326
Frais juridiques	393	326
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	393	325
Charge liée aux droits réglementaires	393	325
Coûts de transaction	379	795
Total des charges d'exploitation	**95 718 $**	**85 015 $**
Retenue d'impôt	4 013 $	3 589 $
Remboursement des charges	(11 121)	(14 609)
Total des charges d'exploitation nettes	**88 610 $**	**73 995 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	**847 998 $**	**281 878 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série		
Série A	45 360 $	12 318 $
Série F	802 638	269 561
Variation du total de l'actif net	**847 998 $**	**281 879 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part		
Série A	0,62 $	0,22 $
Série F	0,67	0,27

Fonds d'actions Patient Capital Lysander

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Toutes les séries

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	15 339 312 $	12 121 249 $
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	847 998	281 879
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(300 878) $	(258 959) $
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(6 055)	(4 661)
Total des distributions	**(306 933) $**	**(263 620) $**
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	109 690 $	98 918 $
Série F	1 006 651	1 945 095
Produit total	**1 116 341 $**	**2 044 013 $**
Coût des parts rachetées		
Série A	(61 329) $	(26 091) $
Série F	(433 442)	(294 335)
Coût total	**(494 771) $**	**(320 426) $**
Distributions réinvesties		
Série A	12 936 $	12 137 $
Série F	166 117	141 777
Total des réinvestissements	**179 053 $**	**153 914 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	1 341 688 $	1 895 760 $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	**16 681 000 $**	**14 017 009 $**

Série A

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	904 177 $	676 684 $
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	45 360	12 318
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(12 936) $	(12 137) $
Total des distributions	**(12 936) $**	**(12 137) $**
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	109 690 $	98 918 $
Coût des parts rachetées	(61 329)	(26 091)
Distributions réinvesties	12 936	12 137
Total des opérations sur les parts rachetables	**61 297 $**	**84 964 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	93 721 $	85 145 $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	**997 898 $**	**761 829 $**

Série F

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	14 435 135 $	11 444 565 $
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	802 638	269 561
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(287 942) $	(246 822) $
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(6 055)	(4 661)
Total des distributions	**(293 997) $**	**(251 483) $**
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 006 651 $	1 945 095 $
Coût des parts rachetées	(433 442)	(294 335)
Distributions réinvesties	166 117	141 777
Total des opérations sur les parts rachetables	**739 326 $**	**1 792 537 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	1 247 967 $	1 810 615 $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	**15 683 102 $**	**13 255 180 $**

Fonds d'actions Patient Capital Lysander

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	847 998 $	281 879 $
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte nette réalisée (profit net réalisé) à la vente de placements	(172 264)	(120 454)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	(388 416)	112 881
Achat de placements	(784 150)	(1 089 668)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	518 368	820 679
Charges à payer	(5 809)	(456)
Montant à recevoir du gestionnaire	11 263	3 029
Dividendes à recevoir	7 009	(5 667)
Intérêts courus	9 048	(20 173)
Distributions payées d'avance	–	139 600
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	**43 047 $**	**121 650 $**
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(127 880) $	(227 977) $
Produit de l'émission de parts rachetables	1 116 217	2 039 014
Montants payés au rachat de parts rachetables	(508 805)	(319 676)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	**479 532 $**	**1 491 361 $**
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	522 579 $	1 613 011 $
Trésorerie (dette bancaire), au début	38 041	(1 505 942)
Équivalents de trésorerie, au début	4 993 968	5 573 232
Trésorerie, à la fin	27 156	56 207
Équivalents de trésorerie, à la fin	5 527 432	5 624 094
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	**5 554 588 $**	**5 680 301 $**
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Intérêts reçus	87 674 $	96 337 $
Dividendes reçus	298 519	220 598
Retenue d'impôt	4 013	3 589

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2025 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen ($)	Juste valeur ($)
Actions canadiennes (50,5 %)			
6 051	Banque de Montréal	648 129 $	913 156 $
15 236	La Banque de Nouvelle-Écosse	1 049 781	1 147 271
33 789	BCE Inc. Com New	1 591 813	1 020 428
8 605	Banque Canadienne Impériale de Commerce	517 781	831 759
17 200	Canadian Natural Resources	527 470	736 160
27 285	Canadian Utilities Ltd.	887 484	1 028 099
19 792	Firm Capital Mortgage Investment Corp.	188 965	243 442
13 815	Linamar Corp.	820 070	895 212
27 825	Telus Corp.	546 028	608 533
9 900	La Banque Toronto-Dominion	752 668	991 584
Total		**7 530 189 $**	**8 415 644 $**
Actions étrangères (10,8 %)			
1 010	Clorox Co.	166 358 $	165 196 $
21 010	Honda Motor Co. Ltd., CAAE	752 730	825 117
13 875	Verizon Communications Inc.	790 753	817 832
Total		**1 709 841 $**	**1 808 145 $**
Fiducie de revenu (5,1 %)			
142 650	Fiducie Immeuble Firm Capital	740 703 $	850 194 $
Total		**740 703 $**	**850 194 $**
Total du portefeuille (66,4 %)		**9 980 733 $**	**11 073 983 $**
	Trésorerie et équivalents de trésorerie (33,3 %)		5 554 588 $
	Autres actifs moins les passifs (0,3 %)		52 429
Actif net			**16 681 000 $**

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds d'actions Patient Capital Lysander (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 31 décembre 2012, laquelle a été ultérieurement modifiée en déclaration de fiducie cadre et mise à jour en date du 8 décembre 2011, telle qu'elle peut être modifiée et refondue à l'occasion. Lors de sa création, le Fonds avait pour dénomination « 18 Asset Management All-Cap Canadian Equity Fund ». Le 31 décembre 2012, le Fonds a commencé ses activités et a procédé au placement de ses parts en vertu d'une dispense de prospectus. Le 30 décembre 2014, le Fonds est devenu un émetteur assujetti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus simplifié, et il a changé de dénomination pour devenir le « Fonds d'actions canadiennes Lysander-18 Asset Management ». Le 1er novembre 2021, le Fonds a de nouveau changé de dénomination pour devenir le « Fonds d'actions Lysander-Patient Capital ».

L'objectif de placement du Fonds est de procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées partout dans le monde.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire de portefeuille ») est Patient Capital Management Inc.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires (les « états financiers ») ont été établis conformément aux Normes IFRS de comptabilité, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers ont été préparés conformément à IAS 34 *Information financière intermédiaire* et ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels. Ces états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers annuels et aux notes annexes du Fonds.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 25 août 2025.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives

Avec prise d'effet le 1er janvier 2023, le Fonds a adopté la modification d'IAS 1 *Présentation des états financiers* (« IAS 1 ») se rapportant aux informations à fournir sur les méthodes comptables significatives. Cette modification n'a pas eu d'incidence significative sur les présents états financiers. Aucune autre norme, modification de norme ni interprétation entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023 n'a eu d'incidence significative sur les états financiers du Fonds. Les méthodes comptables significatives appliquées dans la préparation des présents états financiers sont décrites ci-dessous. Ces méthodes ont été appliquées de manière cohérente pour tous les exercices présentés, à moins d'indication contraire.

Les méthodes comptables significatives du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les périodes closes le 30 juin 2025 et le 31 décembre 2024, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de la période. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation

des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujetti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables
Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période où elles sont apportées si elles ne touchent que cette période, ou au cours de la période où elles surviennent et des périodes ultérieures, si ces modifications touchent à la fois la période considérée et les périodes ultérieures.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part
La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises
Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme
La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition
Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujetti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujetti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2024, le Fonds avait un montant de néant (31 décembre 2023 – néant) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2023 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

Distributions
Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque trimestre et des distributions de gains en capital nets réalisés chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables critiques
La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle
La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des

circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« $ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif
Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Modifications futures des normes comptables

États financiers : Présentation et informations à fournir
En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme comptable IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme introduit des sous-totaux nouvellement définis dans l'état du résultat net, des exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations, et des informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

Classement et évaluation des instruments financiers :
En mai 2024, l'IASB a publié des modifications des normes comptables IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications ont trait au règlement de passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et à l'appréciation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). L'IASB a également modifié les obligations d'information relatives aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et a ajouté des obligations d'information relatives aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 1,00 % par an pour les parts de série A, à l'exclusion des taxes applicables.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des périodes closes les 30 juin 2025 et 2024, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série A

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Parts en circulation, au début	68 908	53 253
Émission de parts rachetables	8 296	7 669
Rachat de parts rachetables	(4 644)	(2 022)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	975	947
Parts en circulation, à la fin	**73 535**	**59 847**

Série F

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Parts en circulation, au début	1 143 596	939 328
Émission de parts rachetables	78 822	156 246
Rachat de parts rachetables	(34 071)	(23 718)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	13 029	11 531
Parts en circulation, à la fin	**1 201 376**	**1 083 387**

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie les services de gestion de placements et fournit tous les services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 30 juin 2025, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 49,8 % dans le Fonds (31 décembre 2024 – 49,6 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,80 % pour les parts de série A et jusqu'à 0,80 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

Au cours de la période close le 30 juin 2025, le gestionnaire a versé 31 439 $ (30 juin 2024 – 26 097 $) au gestionnaire de portefeuille pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 30 juin 2025, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 16 030 $ (31 décembre 2024 – 15 570 $).

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024.

Au 30 juin 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Équivalents de trésorerie	$	5 527 432 $	$	5 527 432 $
Titres de capitaux propres	11 073 983	–	–	11 073 983
Total	**11 073 983 $**	**5 527 432 $**	**– $**	**16 601 415 $**

Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Équivalents de trésorerie	– $	4 993 968 $	– $	4 993 968 $
Titres de capitaux propres	10 247 521	–	–	10 247 521
Total	**10 247 521 $**	**4 993 968 $**	**– $**	**15 241 489 $**

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, le Fonds n'avait aucun placement important en instruments de créance assortis de notations.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 :

Au 30 juin 2025	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Charges à payer	21 881 $	– $	– $
Au 31 décembre 2024	**Moins de 1 mois**	**De 1 à 3 mois**	**De 3 mois à 1 an**
Exposition au risque de liquidité			
Rachats à payer	14 034 $	– $	– $
Charges à payer	–	27 690	–

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le cas échéant, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à échéance des placements.

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Exposition au risque de taux d'intérêt			
30 juin 2025	5 527 432 $	– $	– $
31 décembre 2024	4 993 968	–	–

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	30 juin 2025	31 décembre 2024
Exposition au risque de change		
Dollar américain	10,8 %	10,8 %

Au 30 juin 2025, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 0,1 % (31 décembre 2024 – 0,1 %).

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 30 juin 2025, environ 66,4 % (31 décembre 2024 – 66,8 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2025, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 553 699 $ (31 décembre 2024 – 512 376 $).

3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

® Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited